

JURIDIQUE & RÉGLEMENTATION

Contrats de prestation

1 jour

Présentiel

Réf. CP-410

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et cas pratique - support théorique - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les clauses juridiques du contrat
- Comprendre l'articulation entre les exigences fonctionnelles et les clauses rédigées
- Mettre en œuvre les outils de mesure de la qualité du service
- Assurer la traçabilité de l'exécution du contrat par la constitution de preuves

Contrats de prestation

Programme

Jour 1 :

► 9h - 12h : Cadre contractuel et suivi de l'exécution

- Présentation du cahier des charges comme fondement du contrat
- Valeur juridique du contrat, articulation entre besoins exprimés et clauses rédigées
- Définition du périmètre d'intervention : rôles, responsabilités, délais
- Suivi de l'exécution des prestations : modalités de contrôle, reporting, échanges
- Notions de performance et de qualité de service : indicateurs, tolérances, niveaux de service (SLA)
- Intégration des pénalités contractuelles et modalités d'application en cas de non-conformité
- Mise en situation : exemples concrets commentés de clauses de suivi et de performance

► 13h - 17h : Gestion contractuelle et responsabilités

- Impacts financiers du contrat : modalités de paiement, ajouts de prestations, avenants
- Encadrement de la sous-traitance : transparence, limites, autorisation du donneur d'ordre
- Respect des droits de propriété : données, livrables, outils développés dans le cadre de la mission
- Clauses de limitation de responsabilité : intérêt, risques, conditions de validité
- Constitution de preuves : écrits, mails, comptes rendus, traçabilité des échanges
- Cas pratique et évaluation des acquis : lecture guidée d'un extrait de contrat pour identifier les leviers de protection du donneur d'ordre et anticiper les litiges